



Les risques majeurs à Bourgoin-Jallieu

DICRIM

Document d'information communal
sur les risques majeurs

2013

LES BONS GESTES



BOURGOIN-JALLIEU

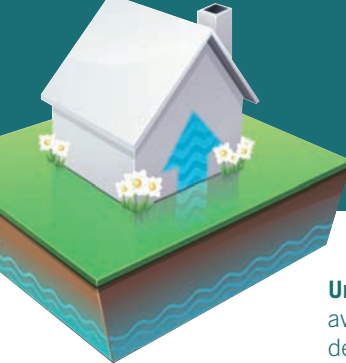
Sommaire

• Qu'est-ce qu'un risque majeur ?	p.3
• Les inondations	p.4
• Le transport de matières dangereuses	p.6
• Les mouvements de terrain	p.10
• Les séismes	p.12
• Les accidents industriels	p.14
• Les événements climatiques	p.16
• En résumé	p.19

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque majeur se définit comme un événement brutal et le plus souvent imprévu, d'origine naturelle ou d'origine technologique, qui entraîne des conséquences graves pour les personnes, les biens et l'environnement. Ce type d'accident se caractérise par une fréquence d'apparition faible.

Un événement potentiellement dangereux est un **RISQUE MAJEUR** s'il s'applique à une zone où des **ENJEUX** humains, économiques ou environnementaux sont en présence.



1

LES INONDATIONS

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau ou à l'accumulation des eaux de ruissellement provoquée par des pluies importantes et durables.

Les risques sur la ville :

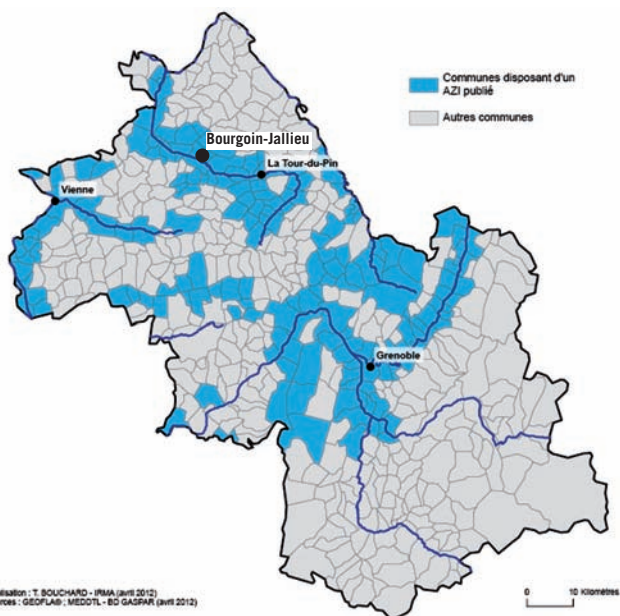
La ville est traversée par la rivière La Bourbre, les ruisseaux du Loudon, du Bion et le Pelud, d'où un risque important d'inondation.

Les marais situés au Nord-Ouest de la commune ainsi que les espaces bordant La Bourbre sont les zones les plus exposées à ce risque, qui se présente sous 3 formes : les inondations de plaine, les crues rapides des rivières et les inondations en pied de versant.

FAITS MARQUANTS

Le 11 octobre 1988 : une crue de La Bourbre qualifiée de décennale ($60\text{m}^3/\text{s}$) provoque de nombreux dégâts.

Le 5 et 6 octobre 1993 : Bourgoin-Jallieu subit une crue rapide centennale de La Bourbre ($90\text{m}^3/\text{s}$). Les dégâts sont considérables.



► MESURES DE PRÉVENTION :

La ville et le Syndicat Mixte d'Aménagement de La Bourbre ont réalisé des travaux pour le renforcement des berges soit par enrochement classique, soit par des techniques végétales issues du génie biologique, c'est à dire en utilisant l'aptitude naturelle de certains végétaux à développer un important système racinaire constituant ainsi une véritable armature qui stabilise la berge.

... Les bons réflexes



Fermez portes, fenêtres, aération...
pour ralentir l'entrée d'eau et limiter les dégâts.



Coupez l'électricité et le gaz
pour éviter l'électrocution ou l'explosion.



Écoutez France Bleu Isère : 102 FM
prenez avec vous une radio à piles pour connaître les consignes à suivre.



Gagnez rapidement un point en hauteur. Montez à pied dans les étages pour éviter de rester bloqué dans les ascenseurs.



Ne téléphonez pas afin de libérer les lignes pour les secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
Un plan de mise en sûreté des élèves est prévu dans les établissements.



Attendez les consignes des autorités pour sortir.



2 LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Ce risque se caractérise par un accident de transport de matières dangereuses (TMD) inflammables, toxiques, explosives, radioactives ou corrosives. Un tel accident peut provoquer un incendie, une explosion ou une pollution de l'air, du sol ou de l'eau. Il peut survenir dans tous les modes de transport : **routier**, **ferroviaire** ou **les canalisations**.

Les risques sur la ville :

La ville de Bourgoin-Jallieu est parcourue par plusieurs axes de transit de matières dangereuses : autoroute A43, route départementale 1006, voie ferrée. Par ailleurs des canalisations de gaz naturel traversent la commune d'Est en Ouest et du Nord au Sud (voir cartorisques p. 8 et 9).



► L'ACTION DES SECOURS ET DES SERVICES MUNICIPAUX EN CAS D'UN ACCIDENT DE TMD :

Les sapeurs pompiers procèdent à des mesures de détection, de protection des personnes et des biens. **La mairie** active la cellule de crise, gère l'hébergement et le ravitaillement si besoin, s'occupe du bouclage du secteur en lien avec la police municipale et la police nationale.

... Les bons réflexes

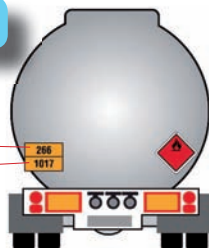


SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT :



Alertez les secours

en précisant le code danger
et le code matière



DÈS L'ALERTE, SE CONFINER :



Enfermez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche
pour éviter l'exposition directe aux produits dangereux.



Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations
pour empêcher la propagation des produits dangereux dans votre abri.

Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.



Ne téléphonez pas afin de libérer les lignes pour les secours.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école
pour ne pas les exposer, ni vous exposer. Un plan de mise en sûreté des élèves est prévu dans les établissements.



Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme ni étincelle
pour éviter le risque d'explosion.



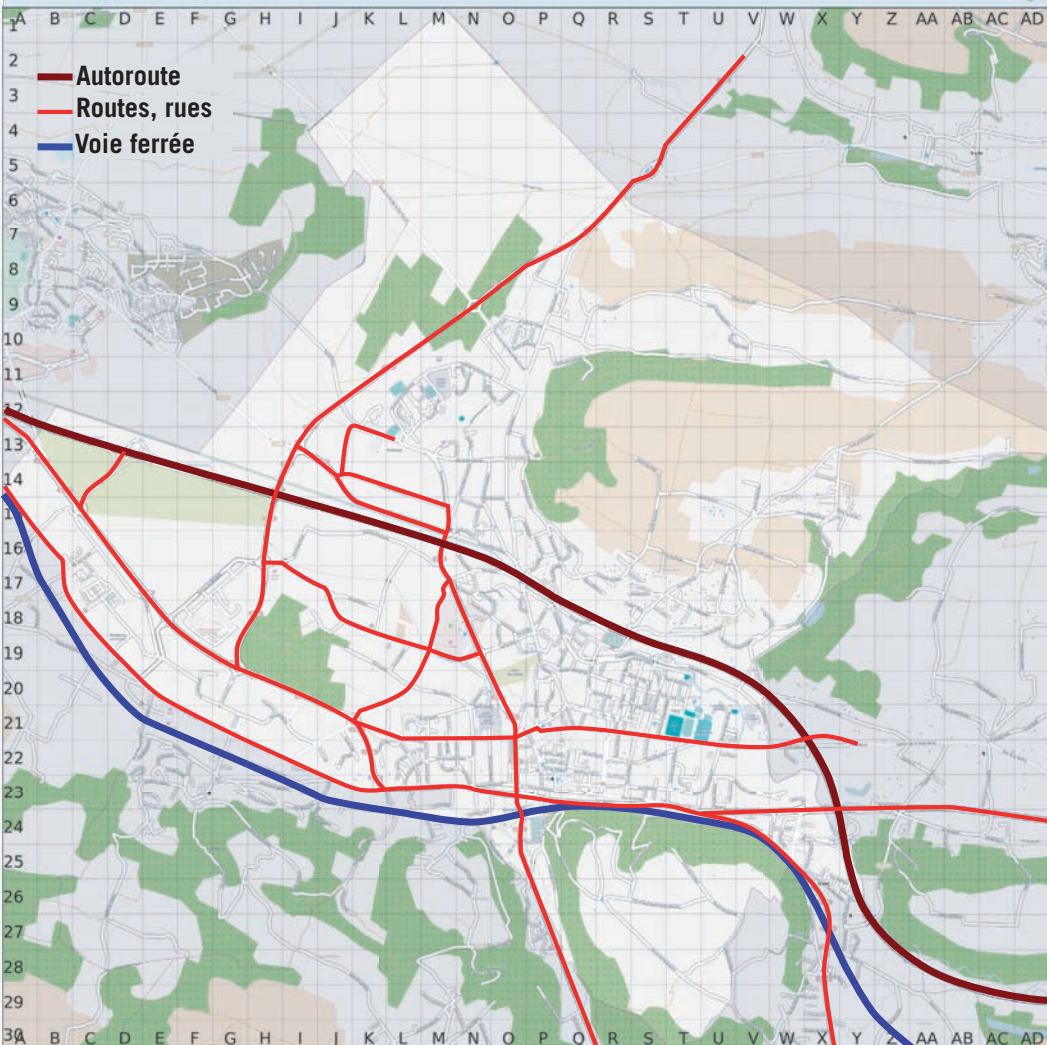
Suivez les consignes données à la radio en écoutant France Bleu Isère (102 FM).



LE TRANSPORT DE

Tracés réseaux routiers et ferroviaire.

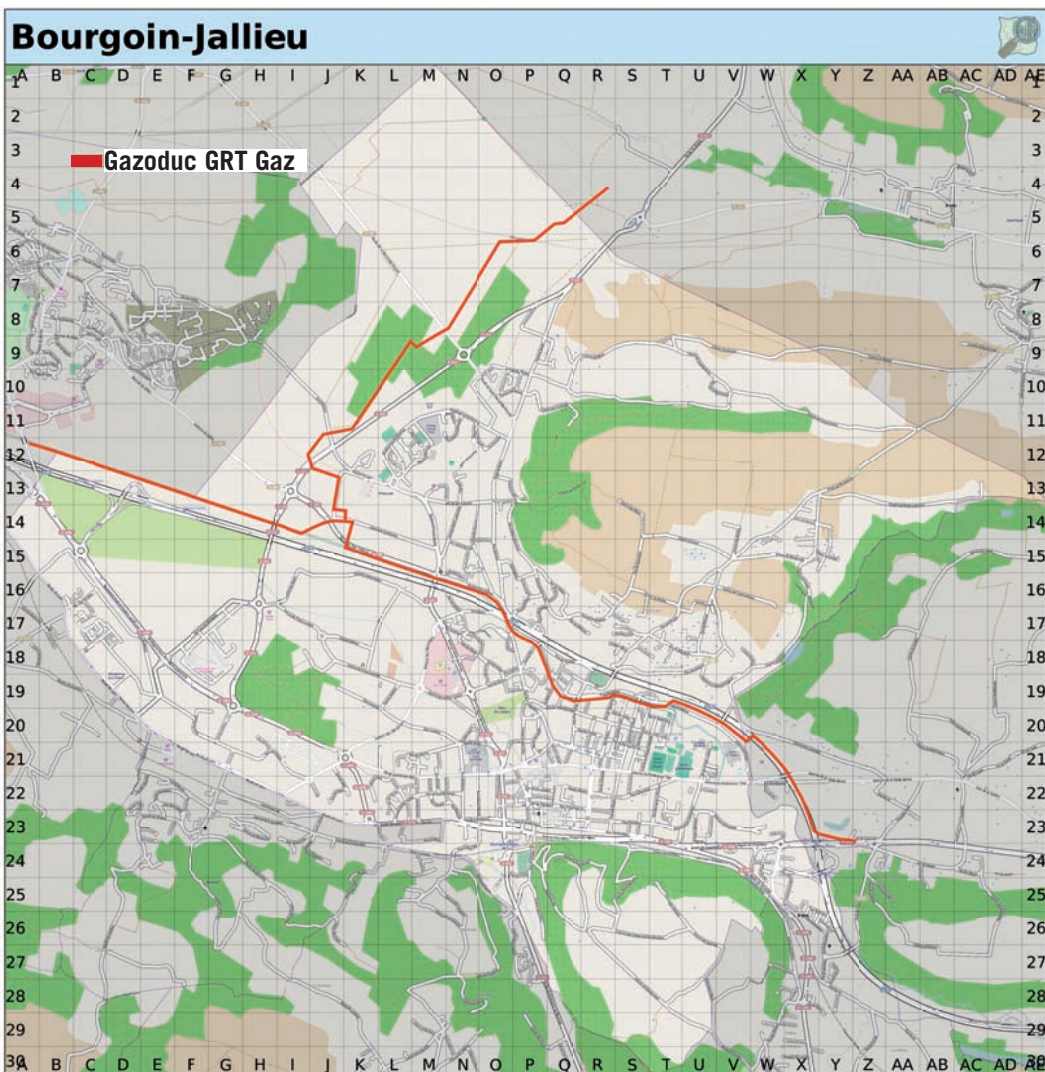
Bourgoin-Jallieu



Copyright © 2012 développeurs MapOSMatic/OCitySMap. Données cartographiques © 2012 OpenStreetMap.org et contributeurs (cc-by-sa).
Carte générée le: 14 septembre 2012. Mise à jour OSM du: 10 août 2012 13:52. Cette carte peut être incomplète ou imprécise. Vous pouvez contribuer à améliorer cette carte. Voir <http://wiki.openstreetmap.org>

MATIÈRES DANGEREUSES

Tracés réseaux gazoduc.





3 LES MOUVEMENTS DE TERRAIN

Un mouvement de terrain se traduit par un effondrement, un glissement, un tassement ou une coulée de boue. Il est le plus souvent associé à du ruissellement sur les versants et parcourt de courtes distances.

Les risques sur la ville :

FAITS MARQUANTS

Deux glissements de terrain, en **mai 1983** et en **octobre 1993**, ont conduit à des arrêts de catastrophes naturelles.

31 août 2011 : suite à de fortes pluies, une coulée de boue se produit dans le quartier de Comberadix occasionnant des dégâts matériels considérables.

Le Bois de Charbonnières, les rives de Loudon, Rosière, Comberadix, Champaret et les rives du Bion à la limite de la commune de Maubec, sont les principaux lieux où des glissements de terrain sont susceptibles de se produire.

Quartier Comberadix
après le 31 août 2011



► MESURES DE PRÉVENTION :

L'interdiction, depuis 1996, de construire sur une bande de terrain de 15 mètres de large en pied de versant, participe à la réduction des risques de dégâts en cas de glissement de terrain.

D'autre part, le Plan Local d'Urbanisme impose des contraintes d'aménagement du territoire vis à vis de ce phénomène.

... Les bons réflexes

LORS DU MOUVEMENT DE TERRAIN :



Fuyez latéralement la zone instable
pour ne pas être enseveli.

APRÈS LE MOUVEMENT DE TERRAIN :



Coupez l'eau, l'électricité et le gaz
pour éviter les risques d'explosion et de court-circuit.



Éloignez-vous de la zone dangereuse
pour vous mettre en sécurité.

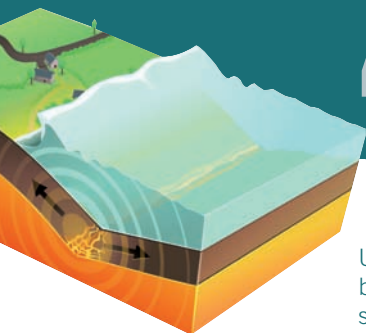


Évacuez les locaux touchés.



Informez la mairie de la situation.

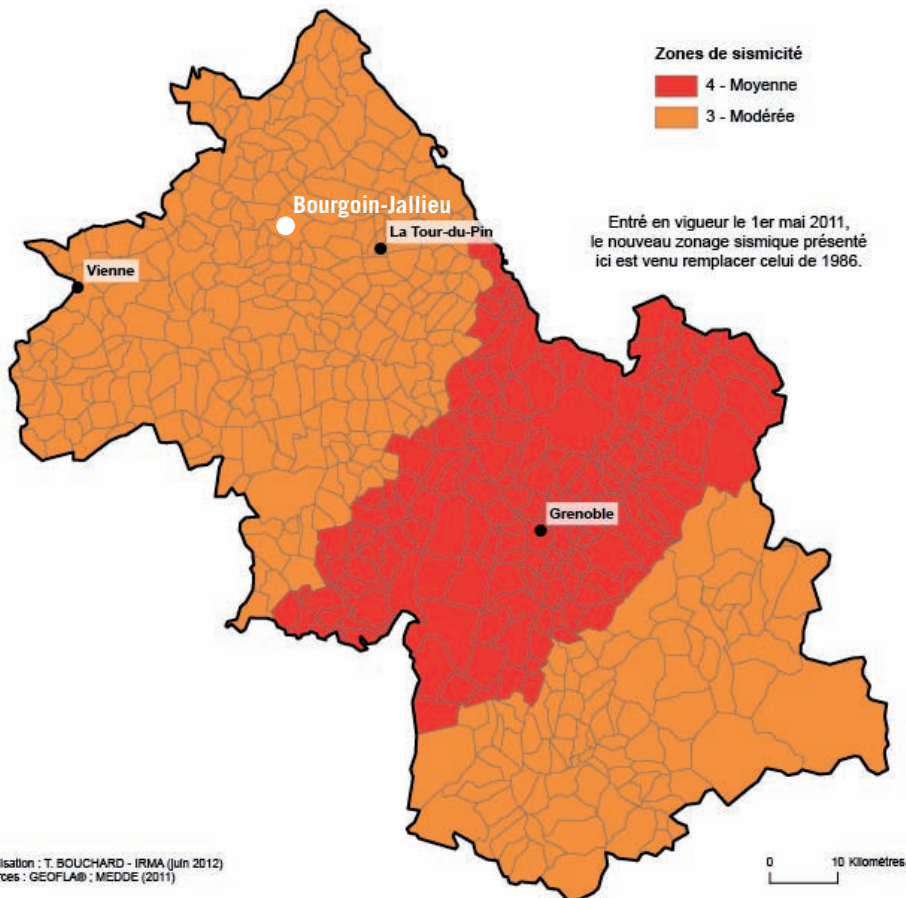
4 LES SÉISMES



Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Il provient de la fracturation des roches en profondeur suite à l'accumulation d'une grande énergie qui se libère en créant des failles.

Les risques sur la ville :

Sur la commune le risque de séisme est modéré. Bourgoin-Jallieu est situé en zone sismique 3 sur une échelle qui va de 1 à 5, soit de très faible à fort.



... Les bons réflexes

PENDANT LA SECOUSSE :



- ▶ **Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide ou près d'un mur porteur**
pour éviter les chutes d'objet.



- ▶ **Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments, des arbres, des lignes à haute tension**
pour éviter d'être enseveli ou électrocuté.

- ▶ **Si vous êtes en voiture, arrêtez-vous et restez dans l'habitacle.**

APRÈS LA 1^{ère} SECOUSSE : ÉVACUEZ LE PLUS VITE POSSIBLE



- ▶ **Coupez le gaz et l'électricité**
pour éviter l'électrocution ou l'explosion.



- ▶ **Évacuez les locaux touchés - NE PAS UTILISER L'ASCENSEUR.**



- ▶ **Écoutez la radio France Bleu Isère : 102 FM.**



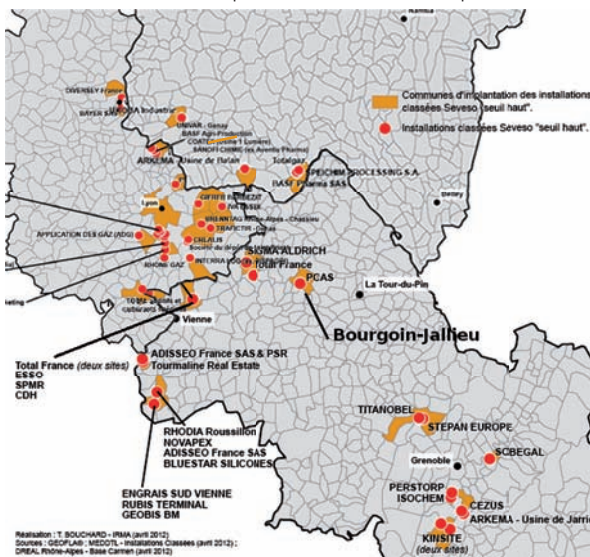
- ▶ **Ne téléphonez pas.**
Libérez les lignes pour les secours.



- ▶ **N'allez pas chercher vos enfants à l'école,**
un plan de mise en sûreté des élèves est prévu dans les établissements.

- * **PPI** : il définit l'organisation des opérations et des secours en cas d'accident grave dans une installation industrielle, dont les conséquences sont susceptibles de déborder l'enceinte de l'établissement.

Lorsqu'un accident industriel a lieu dans l'établissement, le Préfet déclenche le **Plan Particulier d'Intervention (PPI)*** et un périmètre de sécurité de 560m est mis en place autour de l'entreprise.



Un Plan de Prévention des Risques Technologiques est mis en place afin de maîtriser l'urbanisation autour d'un site classé à risques pour protéger et limiter la population exposée. Régulièrement des exercices de simulation sont réalisés afin de permettre aux acteurs d'une éventuelle crise d'être performants en situation réelle.

... Les bons réflexes

DÈS L'ALERTE, SE CONFINER :



- ▶ **Entrez rapidement dans un bâtiment en dur le plus proche** pour vous mettre à l'abri.



- ▶ **Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations** pour empêcher la propagation des produits dangereux dans votre abri.

Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.



- ▶ **Ne téléphonez pas** afin de libérer les lignes pour les secours.



- ▶ **N'allez pas chercher vos enfants à l'école** pour ne pas les exposer, ni vous exposer. Un plan de mise en sûreté des élèves est prévu dans les établissements.



- ▶ **Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme ni étincelle** pour éviter le risque d'explosion.



- ▶ **Écoutez la radio France Bleu Isère (102 FM)** pour connaître les consignes.



- ▶ **À la fin de l'alerte, aérez le local de confinement.**



6 LES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

Vents violents, orages, grêle, pluies intenses et fortes chutes de neige sont autant de phénomènes météorologiques qui peuvent concerner Bourgoin-Jallieu.

FAITS DIVERS

En décembre 1990, un fort épisode neigeux a causé l'effondrement du toit du centre commercial Leclerc.

Afin de prévenir tout accident lié à ce type de manifestations climatiques, Météo France édite deux fois par jour, à 6 et 16 heures, une carte de vigilance permettant de savoir si, dans les 24 heures, un phénomène météorologique dangereux peut toucher le département.

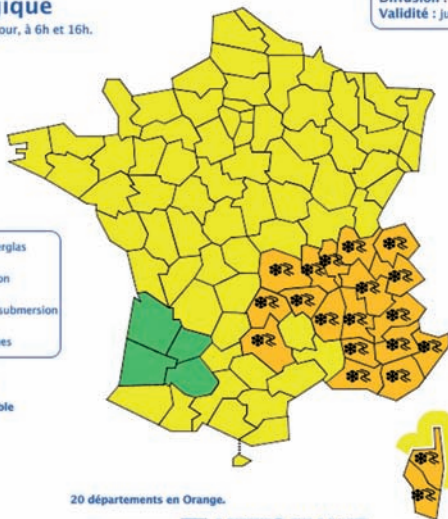
Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

- **Une vigilance absolue s'impose** des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus...
- **Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus...
- **Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique...
- **Pas de vigilance particulière.**

Vent violent	Neige-verglas
Pluie-inondation	Inondation
Orages	Vagues-submersion
Grand Froid	Avalanches

Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau de prévision des crues du Ministère du Développement durable



20 départements en Orange.

METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

Diffusion : le mardi 31 janvier 2012 à 06h00
Validité : jusqu'au mercredi 01 février 2012 à 06h00

Consultez le **bulletin national**

Episode neigeux notable en cours sur le Massif Central et Rhône-Alpes, s'intensifiant sur PACA, puis gagnant la Corse dans l'après-midi.

Cliquez sur la carte pour lire les **bulletins régionaux**

Conseils des pouvoirs publics :
Neige-Verglas/Orange - Soyez très prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer. Renseignez-vous sur les conditions de circulation. - Respectez les restrictions de circulation et déviations. Prévoyez un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée. - Si vous devez installer un groupe électrogène, placez-le impérativement à l'extérieur des bâtiments. - N'utilisez jamais des chauffages d'appoint à combustion en continu.

Copyright Météo-France

► LUTTER CONTRE LA CANICULE :

Le Centre Communal d'Action Sociale a élaboré un plan canicule qui mobilise de nombreux services municipaux (téléalarme, service animation, foyers logements, Point info seniors, portage de repas, police municipale). Ce dispositif fonctionne également grâce à un partenariat élaboré avec les services d'aide à domicile et grâce à la mobilisation des associations : l'OBPR, la Croix-Rouge et le Secours Catholique. Pendant l'été, les services municipaux sont en mesure d'adapter leur offre en fonction des aléas climatiques et d'assurer une permanence téléphonique continue.

Le numéro unique à composer, week-end et jours fériés compris, est le **04 74 93 55 55**.

... Les bons réflexes

DÈS L'ALERTE :



- ▶ Rentrez à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés. Gagnez un abri en dur.



- ▶ Fermez et calfeutrez portes et volets.

PENDANT L'ALERTE :



- ▶ Restez à l'abri et ne prenez pas votre véhicule.



- ▶ **N'allez pas chercher vos enfants à l'école** pour ne pas les exposer, ni vous exposer. Un plan de mise en sûreté des élèves est prévu dans les établissements.



- ▶ **Ne téléphonez pas** afin de libérer les lignes pour les secours.



- ▶ Écoutez les bulletins météorologiques diffusés à la radio.

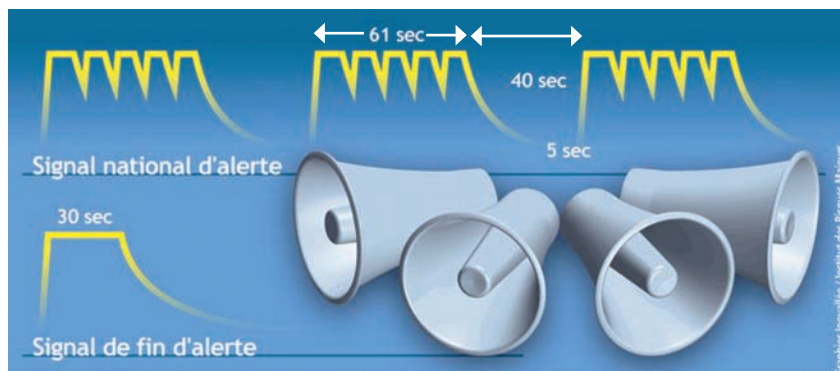
APRÈS L'ALERTE :

- ▶ Réparez ce qui peut l'être sommairement (toiture,...)
- ▶ Coupez branches et arbres qui menacent de s'abattre.
- ▶ Faites attention aux fils électriques et téléphoniques tombés.

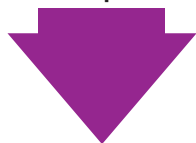


▶ **Pièges à flottants installés sur la Bourbre**

En résumé



Le signal national d'alerte est déclenché en cas d'accident majeur. Il indique qu'il faut agir vite en respectant les consignes de sécurité.



4 consignes à respecter, quel que soit le risque, quelle que soit l'alarme :



▶ Mettez-vous à l'abri.



▶ Écoutez la radio
(France Bleu Isère : 102 FM ou France Inter : 89,1 FM).



▶ N'encombrez pas les lignes téléphoniques.



▶ N'allez pas chercher vos enfants à l'école.

Donnez l'alerte

si vous êtes témoin
d'un accident :

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15 ou 112

Numéros utiles



Mairie de Bourgoin-Jallieu :	04 74 93 00 54
Pompiers :	18 ou 112
Urgences médicales :	15 ou 112
Police Nationale :	17
Gendarmerie Nationale :	04 74 43 80 17
Police Municipale :	04 74 43 30 50
Météo France :	08 99 71 02 38

Ville de Bourgoin-Jallieu

Service Hygiène Santé

Le Sileur

17 Place Albert-Schweitzer

BP 428

38317 Bourgoin-Jallieu cedex

04 74 28 35 05



B O U R G O I N - J A L L I E U